

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	21 (puis 22, M. Patrick CIBOIS arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19)
- votants par procuration	6 (puis 5, M. Patrick CIBOIS arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19)
- absents	2
- total des votants	27

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 8 avril 2019.

xxx

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi quatre avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-six mars, s'est rassemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Philippe LEROUX, Maire.

Étaient présents :

M. Philippe LEROUX, Maire,

M. Patrick CIBOIS (arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19), Mme Paola MIZAC, Mme Brigitte LEROUX, M. Patrick WALCZAK, Mme Claudine COUTURE, M. Jean-Paul MANGIN, Adjoints,

Mme Martine HERBERT, M. Jean-Marie MOREL, Mme Carole BIGUEUR, M. Damien SIMON, Mme Anne NOËL, M. Frédéric LE PAGE, Mme Fabiola ANQUETIL, Mme Bérengère CASTANET (née CADINOT), M. Yoann LAVERNHE, M. Clément FOUTEL, M. Paul DHAILLE, Mme Christine DECHAMPS, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Yann BEUX, Mme Sylvie LEGENTIL, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Patrick CIBOIS	qui donne pouvoir à	M. Patrick WALCZAK (pour une partie de la séance, M. CIBOIS arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19)
M. Xavier PICAVET	qui donne pouvoir à	M. Jean-Paul MANGIN
M. Jean-Yves GOGNET	qui donne pouvoir à	Mme Brigitte LEROUX
M. Romuald HAUCHECORNE	qui donne pouvoir à	M. Jean-Marie MOREL
M. Kamel BELGHACHEM	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
M. Teddy LECLERC	qui donne pouvoir à	M. Yoann LAVERNHE

Absents :

Mme Lesline BOIXEL, M. Mourad BETTAHAR, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

M. Frédéric LE PAGE est nommé, unanimement, secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.41/04.19

Objet : Budget Ville
Compte Administratif 2018

Délibération n°: D.41/04.19

**Objet : Budget Ville
Compte Administratif 2018**

Monsieur le Maire rappelle, qu'en tant qu'ordonnateur, il doit rendre compte annuellement des opérations qu'il a exécutées.

Aussi à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la collectivité. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard de l'année qui suit la clôture de l'exercice,

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-12, L2121-14 et L2121-31 relatifs à l'adoption du compte administratif,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mars 2018 (n° D.37/03.18) approuvant le budget primitif 2018,

Vu les délibérations en date du 21 juin 2018 (n°D.73/06.18), du 20 septembre 2018 (n°D.103/09.18) et du 13 décembre 2018 (n°D.138/12.18) approuvant les décisions modificatives relatives à l'exercice 2018,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le comptable public,

Considérant que Mr Philippe LEROUX, Maire de Lillebonne s'est retiré pour laisser la présidence à Mr Patrick CIBOIS au moment du vote du compte administratif,

Considérant que le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation,

Vu le rapport de présentation du compte administratif 2018 de la Ville, annexé à la présente délibération,

Délibération n°: D.41/04.19

**Objet : Budget Ville
Compte Administratif 2018**

Monsieur CIBOIS propose au Conseil Municipal :

- d'adopter le Compte Administratif 2018 de la Ville dont les résultats sont les suivants :

		Investissement (€)	Fonctionnement (€)	Total cumulé (€)
RESULTAT DE L'EXECUTION	Titres de recettes émis (A)	5 177 467,38	18 044 818,40	23 222 285,78
	Mandats émis (B)	3 388 366,88	15 248 276,20	18 636 643,08
(1) Solde d'exécution (A-B)		1 789 100,50	2 796 542,20	4 585 642,70
(2) RESULTAT REPORTE N-1		-1 595 407,06	496 407,69	-1 098 999,37
(3) TOTAL (1+2)		193 693,44	3 292 949,89	3 486 643,33
RESTES A REALISER	Restes à réaliser - recettes (C)	2 023 223,47	0,00	2 023 223,47
	Restes à réaliser - dépenses (D)	3 774 662,17	0,00	3 774 662,17
(4) Soldes des restes à réaliser (C-D)		-1 751 438,70	0,00	-1 751 438,70
(5) RESULTAT CUMULE (3+4)		-1 557 745,26	3 292 949,89	1 735 204,63

Les disponibilités à reprendre au budget primitif 2019 s'établissent, par conséquent, à la somme de 1 735 204,63 €.

**DELIBERATION ADOPTEE PAR 22 VOIX POUR (21 ELUS DE LA MAJORITE ET
M. YANN BEUX, ELU DE L'OPPOSITION « COMMUNISTE ET REPUBLICAIN»)
ET 4 ABSTENTIONS (M. PAUL DHAILLE, MME CHRISTINE DECHAMPS,
MME FABIENNE MANDEVILLE, M. KAMEL BELGHACHEM, ELUS DE L'OPPOSITION DE GAUCHE).**

M. LE MAIRE N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,
le Maire de Lillebonne,





VILLE DE LILLEBONNE

Synthèse du Compte Administratif 2018

VU D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

FONCTIONNEMENT	
Dépenses (a)	15 248 276,20€
Recettes (b)	18 044 818,40€
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	2 796 542, 20€
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (d)	496 407,69€
Résultat de clôture 2018 (e = c+d)	3 292 949,89€
INVESTISSEMENT	
Recettes (a)	5 177 467,38€
Dépenses (b)	3 388 366,88€
Déficit N-1 investissement (c)	1 595 407,06€
Dépenses totales (d=b+c)	4 983 773,94€
Solde d'exécution (e=a-d)	193 693,44€
Restes à réaliser	2 023 223,47€
	3 774 662,17€
	-1 751 438,70€
Besoin de financement de l'investissement 2017 (g= e+f)	-1 557 745,26€
RÉSULTATS 2018	
Excédent de fonctionnement	3 292 949,89€
Besoin de financements de l'investissement	-1 557 745,26€
Résultat global de clôture	1 735 204,63
Affectation du résultat	
à la couverture du besoin de financement C/1068	1 557 745,26€
à l'excédent de fonctionnement reporté C/002 :	1 735 204,63€

Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2018 s'élève à **+ 3 292 949,89 €**.

Il doit couvrir prioritairement le besoin en financement de la section d'investissement, soit **- 1 557 745,26 €**.

Pour 2018, l'excédent de fonctionnement reporté s'établit donc à **1 735 204,63€**, contre **496 407,69 €** en 2017.

TAUX DE RÉALISATION DU BUDGET 2018

Dépenses en Euros						Recettes en Euros					
Libellé	BP	BP+DM	CA	RAR	Tx d'exécution *	Libellé	BP	BP+DM	CA	RAR	Tx d'exécution *
Charges à caractère général	3 685 870,69	3 766 070,69	3 393 276,47		90,10%	Produits des services	1 028 994,00	1 039 494,00	1 093 650,18		105,21%
Charges de personnel	8 088 025,00	8 005 425,00	7 736 428,59		96,64%	Impôts et taxes	15 397 387,00	15 475 443,00	15 526 470,00		100,33%
Autres charges de gestion courantes	2 753 831,00	2 777 031,00	2 739 199,65		98,64%	Dotations, subventions, participations	899 395,00	845 439,00	919 358,72		108,74%
Atténuations de produits	213 021,00	213 021,00	211 430,00		99,25%	Autres produits de gestion courante	214 976,00	214 976,00	230 506,96		107,22%
Charges financières	406 200,00	406 200,00	350 950,22		86,40%	Atténuations de charges	31 003,00	31 003,00	132 411,75		427,09%
Charges exceptionnelles	11 350,00	11 650,00	10 357,37		88,90%	Produits financiers	6 500,00	6 500,00	8 052,28		123,88%
Opérations d'ordre	2 899 982,00	2 914 982,00	806 633,90			Produits exceptionnels	11 000,00	11 000,00	121 294,96		1102,68%
Dépenses imprévues	40 000,00	38 500,00				Opérations d'ordre	12 617,00	12 617,00	13 073,54		103,62%
						Excédent reporté de fonctionnement	496 407,69	496 407,69	496 407,69		100,00%
Total fonctionnement	18 098 279,69	18 132 879,69	15 248 276,20		93,32%	Total fonctionnement	18 098 279,69	18 132 879,69	18 541 226,09		102,25%
Déficit reporté d'investissement	1 595 407,06	1 595 407,06	1 595 407,06		100,00%	Dotations, fonds divers et réserves	360 430,00	388 531,00	528 245,50		135,96%
Immobilisations incorporelles	157 945,00	229 638,33	58 936,34	71 978,68	57,01%	Subventions d'investissement reçues	265 536,00	402 330,21	48 924,21	357 040,00	100,90%
Subventions d'équipements versées	477 700,00	991 153,48	21 960,68	846 692,31	87,64%	Emprunts et dettes assimilées	1 900 000,00	4 000 000,00	2 113 000,00	1 400 000,00	87,83%
Immobilisations corporelles	1 397 900,00	1 976 130,67	880 347,46	893 437,63	89,76%	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 120,00		
Immobilisations en cours	2 105 800,00	3 173 924,28	1 005 192,02	1 732 811,86	86,27%	Produits des cessions	65 000,00	65 000,00			
Dépenses financières	1 232 065,00	1 323 055,00	1 322 679,38		99,97%	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 666 104,61	1 666 104,61	1 666 104,61		100,00%
Autres (dotations, subv, participations)	8 275,00	36 376,00	8 195,62	28 100,90	99,78%	Opérations pour compte de tiers	0,00	450 000,00	0,00	266 183,47	59,15%
Dépenses imprévues	98 646,00	98 646,00				Opérations d'ordre	2 913 442,00	2 928 442,00	820 073,06		
Opérations pour compte de tiers	0,00	450 000,00	64 542,68	201 640,79	59,15%						
Opérations d'ordre	26 077,00	26 077,00	26 512,70		101,67%						
Total investissement	7 099 815,06	9 900 407,82	4 983 773,94	3 774 662,17	88,47%	Total investissement	7 170 512,61	9 900 407,82	5 177 467,38	2 023 223,47	96,77%
Total Général	25 198 094,75	28 038 033 287,51	20 232 050,14	3 774 662,17	90,89%	Total Général	25 268 792,30	28 038 033 287,51	23 718 693,47	2 023 223,47	99,51%

* total du taux d'exécution est la moyenne des taux d'exécution des chapitres renseignés (avec restes à réaliser)

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement inscrites au budget est d'un bon niveau (supérieur à 90%). Cela traduit une bonne estimation des besoins exprimés par les services. Par ailleurs, le chapitre comprenant le taux de réalisation le plus bas se trouve être les charges financières (les intérêts de la dette). Cela démontre, qu'au-delà des prévisions, la Ville de Lillebonne a su renégocier ou négocier des taux favorables dans le cadre des emprunts qu'elle a contractés.

Les recettes de fonctionnement sont traditionnellement légèrement sous-évaluées par prudence, ce qui explique un taux de réalisation des recettes de fonctionnement supérieur à 100 %.

Le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement s'élève à plus de 91 % (avec RAR) pour 2018, ce qui est également satisfaisant, alors qu'il n'était que de 84 % en 2017. En dépense, une partie des grands projets municipaux s'étant concrétisée en 2018, on constate un taux de réalisation satisfaisant. Seules les immobilisations incorporelles (études et logiciels informatiques) sont sous le seuil des 85 % de réalisation. En effet, les projets informatiques demandent une ingénierie informatique importante, n'étant pas présente directement au sein des services municipaux.

ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	CA				Sans excédent budget développement économique	
	2017		2018	Evolution	2018	Evolution
70 - Produits des services du domaine	1 068 899,09	6,01%	1 093 650,18	2,32%	1 093 650,18	6,10%
73 - Impôts et taxes	15 413 392,39	86,65%	15 526 470,01	0,73%	15 526 470,01	86,59%
74 - Dotations, subventions, participations	955 584,45	5,37%	919 358,72	-3,79%	919 358,72	5,13%
75 - Autres produits de gestion courante	101 224,56	0,37%	230 506,96	1,28%	130 506,96	0,73%
013 - Atténuations de charges	114 271,81	0,64%	132 411,75	0,73%	132 411,75	0,74%
76 - Produits financiers	6 506,23	0,04%	8 052,28	0,04%	8 052,28	0,04%
77 - Produits exceptionnels	128 723,23	0,72%	121 294,96	-5,77%	121 294,96	0,68%
Total Fonctionnement	17 788 601,76	100,00%	18 031 744,86	1,37%	17 931 744,86	100,00%
						0,80%

- Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 18 M€ en 2018 soit une augmentation de 1,37 % par rapport à 2017. Si de prime abord cette augmentation des recettes semble favorable, elle ne doit pas occulter un rythme de progression moins important qu'entre 2016 et 2017 (+2,47%). Il se creuse davantage si on enlève l'effet du reversement de l'excédent du budget "développement économique » de 100 000€. Cela s'explique notamment par une nouvelle baisse de la DGF (78 000€).
- Concernant les impôts et taxes, sur les 100 000 € d'augmentation des recettes, 20 000 € sont dus à la TLPE et 15 000 € aux droits de mutation.
- Suite aux acquisitions faites par la Ville, augmentant son parc locatif, on peut noter une augmentation des recettes de 30 000 € au chapitre 75.
- Les produits exceptionnels sont les rattachements annulés, le remboursement de sinistres, les avoirs et les cessions. La forte volatilité de cette recette explique qu'on l'exclue très souvent des analyses financières pour ne pas fausser les comparaisons.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Postes de dépenses	Réalisations 2017		Réalisations 2018		Evolution
011 - Charges à caractère général	3 499 002,48	23,05%	3 393 276,47	23,50%	-3,02%
012 - Charges de personnel	8 209 660,29	54,09%	7 736 428,59	53,57%	-5,76%
65 - Autres charges de gestion courante	2 829 684,53	18,64%	2 739 199,65	18,97%	-3,20%
014 - Atténuations de produits	211 815,00	1,40%	211 430,00	1,46%	-0,18%
66 - Charges financières	418 234,15	2,76%	350 950,22	2,43%	-16,09%
67 - Charges exceptionnelles	10 411,33	0,07%	10 357,37	0,07%	-0,52%
Total fonctionnement	15 178 807,78	100,00%	14 441 642,30	100,00%	-4,86%

Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 4,86 % comparé à l'année 2017. L'inflation pour l'année 2018 étant de 1,8 %, la Ville a réussi à baisser en volume ses dépenses. Cela s'explique notamment par :

- **100 000 € de moins sur le 011**, qui s'expliquent, entre autre, par l'aspect biennal des "Juliobonales" (- 83 000 €), ainsi qu'à la baisse des coûts de l'énergie suite à des investissements en économies d'énergie (- 67 000 €). Cependant certains articles comme le carburant ou encore le transport de personnes ont fortement augmenté.
- **473 000 € de moins sur le 012** dû au report de la PPCR, des départs à la retraite non remplacés sur l'ensemble de l'année 2018, des recrutements non effectués (contrôleur de gestion et chargé de communication), ainsi qu'une bonne maîtrise des heures supplémentaires.
- **90 000 € sur le chapitre 65**, suite au transfert de charges de la mission restauration "rue du Lin" et portage à domicile du budget CCAS vers le budget annexe de la ville Restauration.

Enfin, la charge de la dette est une nouvelle fois en retrait grâce à un recours raisonné à l'emprunt.

ÉVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	2017	%	2018	%	variation
10 - Dotations, fonds divers, réserves	2 970 506,12	97,71 %	2 194 350,11	44,06 %	-26,13 %
13 - Subventions d'investissement recues	68 894,06	2,27 %	405 964,21	8,15 %	489,26 %
16 - Emprunts et dettes assimilées*	0,00	0,00 %	2 113 000,00	42,42 %	
27 - Autres immobilisations financières	880,00	0,03 %	1 120,00	0,02 %	27,27 %
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00 %	266 183,47	5,34 %	
Total recettes d'investissement	3 040 280,18	100,00 %	4 980 617,79	100,00 %	63,82 %

* réalisation hors restes à réaliser

- L'évolution du chapitre 10 s'explique par le fait que la couverture de besoin de financement (C/1068) a été moins importante pour 2018 que pour 2017, cela a donc impacté favorablement le budget 2018, la couverture des restes à réaliser de 2017 étant moindre. Par ailleurs, les recettes relatives à la **Taxe d'Aménagement** ont augmenté de **150 000 €**, suite à une régularisation sur les 2 dernières années.
- Les subventions d'investissement perçues, tiennent notamment compte des subventions inscrites en restes à réaliser pour la Maison de l'Enfance et de la Famille (MEF) pour plus de 300 000 €.
- Les emprunts de 2018 concernent la mobilisation des fonds de l'emprunt 2017 à hauteur de 1 200 000 € et le solde de 900 000€ de l'emprunt BFT contracté en 2012. Les 13 000 € restant sont les frais résultant d'une renégociation de prêt. L'emprunt contracté en 2018 fait l'objet d'un déblocage des fonds en 2019. Il est donc comptabilisé en restes à réaliser sur l'exercice 2019.

ÉVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

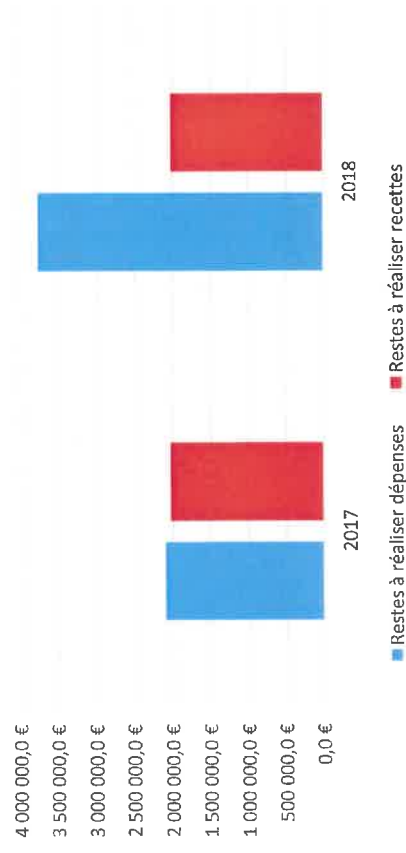
	2017		2018		Evolution
20 - Immobilisations incorporelles	182 941,58	3,46 %	130 915,02	1,83 %	-28,44 %
21 - Immobilisations corporelles	1 458 726,01	27,61 %	1 773 785,09	24,86 %	21,60 %
23 - Immobilisations en cours	1 866 550,43	35,33 %	2 738 003,88	38,37 %	46,69 %
16 - Remboursement d'emprunts	1 254 166,17	23,74 %	1 322 679,38	18,53 %	5,46 %
204 - Subventions d'équipement versées	506 660,85	9,59 %	868 652,99	12,17 %	71,45 %
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00 %	266 183,47	3,73 %	
Autres	14 858,32	0,28 %	36 296,52	0,51 %	144,28 %
Total	5 283 903,36	100,00 %	7 136 516,35	100,00 %	35,06 %

- Les dépenses d'investissement augmentent significativement (35 %) entre 2017 et 2018. Il est à noter qu'une partie de ces dépenses proviennent des restes à réaliser, ce qui explique que ceux-ci soient supérieurs de 79 % par rapport à 2017. En effet, beaucoup de projets se sont concrétisés en fin d'année, et on fait l'objet d'une inscription en "restes à réaliser" (sécurisation des bâtiments, guichet unique...).
- Le remboursement du capital de la dette est en augmentation. Cela peut apparaître, de façon paradoxale, comme plutôt positif. Cela signifie en effet, que la Ville rembourse maintenant davantage de capital que d'intérêts, car la structure de sa dette jouit d'une certaine maturité avec un stock de dette plutôt ancien.
- Enfin, les subventions d'équipement versées ont concerné en 2018, en grande partie, la réhabilitation de la RD 173. En 2017, les subventions d'équipements ont concernées la fin de la subvention à "Goubermoulins" et au Pôle de danses et musiques actuelles, le reste étant composé des aides aux particuliers.

RESTE À RÉALISER

Section d'investissement (en M€)	2017 (reportés sur BP 2018)	2018 (reportés sur BP 2019)
Restes à réaliser dépenses	2 107 501,76	3 774 662,17
Restes à réaliser recettes	2 036 804,21	2 023 223,47
Solde	-70 697,55	-1 751 438,70

Evolution des restes à réaliser



LISTE DES PRINCIPAUX RESTES À RÉALISER 2018

(LISTE NON EXHAUSTIVE)

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant (€)	Libellé	Montant (€)
Création de la Maison de l'Enfance et de la Famille (MEF)	1 133 997,74	Subvention pour installation de bornes de rechargement pour véhicules électriques par la Région et l'ADEME	12 429,00
Solde de l'acquisition de la sirène PPI	69 603,50	Participations du Département et de la CAF pour la création de la MEF	342 601,00
Solde de la participation du gymnase P. Mendès France au Département	400 000,00	Participations du Département pour travaux AD'AP de la Ludothèque	2 010,00
Solde de la participation "Filature" à l'Estuaire de la Seine	38 112,00	Prêt 2018 de la Banque Postale	1 400 000,00
Participation aux travaux de création du parking du Centre Hospitalier Intercommunal (CHI)	100 000,00	Travaux de création du parking du Centre Hospitalier Intercommunal (CHI)	266 183,47
RD 173 - Fonds de concours 2018	286 285,50		
RD 173 - Remise aux normes de l'éclairage public	150 354,00		
RD 173 - Réaménagement des carrefours à feux tricolores	67 152,00		
RD 173 - Enfouissement des réseaux EP	69 468,38		
Travaux de création du parking du Centre Hospitalier Intercommunal (CHI)	201 640,79		
Vidéo protection et sécurisation des espaces publics et bâtiments	654 523,48		
Travaux d'aménagement du Guichet Unique + mobilier	58 384,89		
Création d'un self à l'école Glatigny	26 701,08		
Programme éclairage public 2018	112 402,80		
Travaux AD'AP et construction de murs de soutènement au cimetière	83 599,81		
	3 452 225,97		2 023 223,47

AUTOFINANCEMENT

	2017	2018	Evolution 2017/2018
Recettes de gestion	17 653 372 €	17 902 398 €	1,41%
Dépenses de gestion	14 750 162 €	14 080 335 €	-4,54%
Épargne de gestion	2 903 210 €	3 822 063 €	31,65%
Résultat financier	-411 728 €	-342 898 €	-16,72%
↳ dont intérêts	418 234 €	336 750 €	-19,48%
Résultat exceptionnel hors cessions	104 928 €	110 938 €	5,73%
↳ dont produits exceptionnels hors cession	115 339 €	102 065 €	-11,51%
↳ dont charges exceptionnelles	10 411 €	10 357 €	-0,52%
Épargne brute hors cessions	2 596 410 €	3 590 103 €	38,27%
Remboursement du capital courant	1 253 786 €	1 322 679 €	5,49%
Épargne nette hors cessions	1 342 624 €	2 267 423 €	68,88%

La capacité d'épargne nette de la Ville a augmenté de 69 % entre 2017 et 2018. Ces résultats ont un caractère exceptionnel (baisse des charges caractère général de 100 000€, baisse des charges du personnel 473 000€...) et permettent d'abonder la part des fonds propres nécessaires à la réalisation du programme d'équipements structurants, et de modérer le recours à l'emprunt.

GESTION DE LA DETTE

Année	Intérêts	Capital	Annuité	Capital restant dû au 31/12	Emprunt mobilisé au CA
2015	496 792,83 €	1 595 098,44 €	2 091 891,27 €	12 326 924,47 €	314 059,62 €
2016	424 567,08 €	1 220 699,19 €	1 645 266,27 €	12 318 647,63 €	1 200 000,00 €
2017	418 234,15 €	1 253 786,17 €	1 672 020,32 €	11 064 854,14 €	0,00 €
2018	336 750,22 €	1 231 389,38 €	1 568 139,60 €	11 866 571,52 €	*2 113 000,00 €

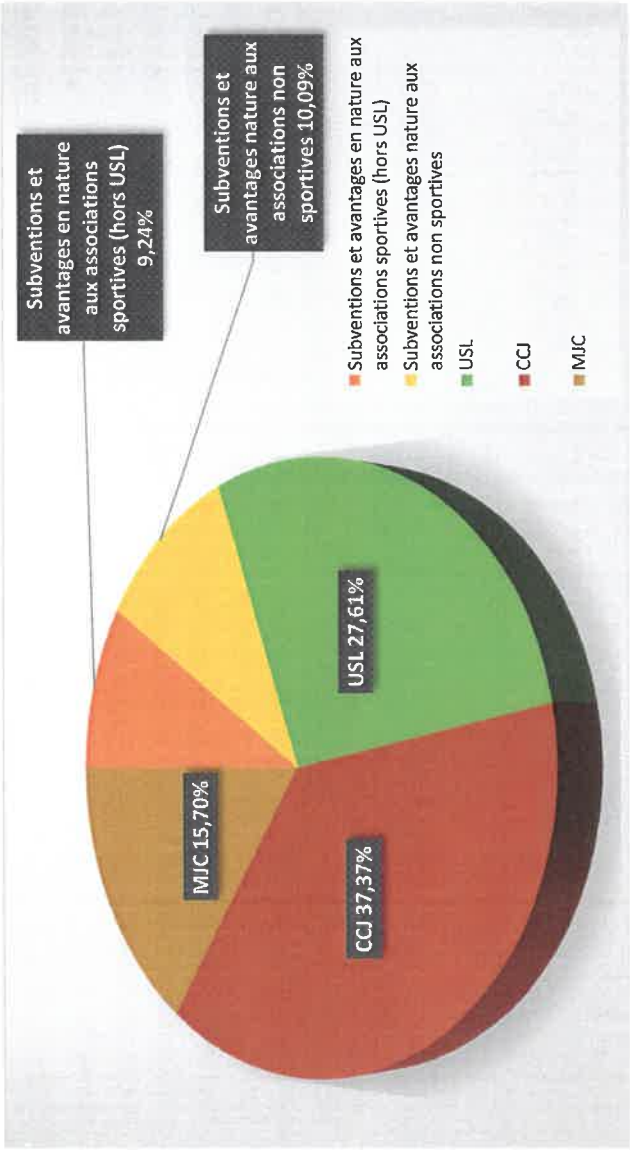
* Les emprunts de 2018 concernent la mobilisation des fonds de l'emprunt 2017 à hauteur de 1 200 000 € et le solde de 900 000 € de l'emprunt BFT contracté en 2012. Les 13 000 € restant sont les frais résultant d'une renégociation de prêt. L'emprunt contracté en 2018 fait l'objet d'un déblocage des fonds en 2019. Il est donc comptabilisé en restes à réaliser sur l'exercice 2019.

Les frais financiers de la dette continuent progressivement à baisser, et permettent de dégager des marges de manœuvre pour le futur.

En 2018, une nouvelle déduction des frais financiers est supportée par la Ville à hauteur de 40 000 €.

MONTANTS DES SUBVENTIONS ET AVANTAGES EN NATURE AUX ASSOCIATIONS

Subventions et avantages en nature associations sportives		Subventions et avantages en nature associations non sportives	
Subvention USL	317 729,18 €	Subvention CCI (dont 229 611,25€ remb de salaires)	664 928,25 €
Avantages en nature USL	249 918,59 €	Avantages en nature CCI	103 369,57 €
Subventions aux associations sportives (hors USL)	48 761,97 €	Subvention MJC	190 296,04 €
Subventions exceptionnelles aux associations sportives (hors USL)	- €	Avantages en nature CCI	132 433,87 €
Avantages en nature associations sportives (hors USL)	141 203,77 €	Subventions aux associations non sportives	67 500,00 €
		Subventions exceptionnelles aux associations non sportives	7 550,00 €
TOTAL	2 056 137,47 €	Avantages en nature associations non sportives	132 446,23 €



STRUCTURE DES GARANTIES

D'EMPRUNTS

BENEFICIAIRES	MONTANT INITIAL	REPARTITION DETTE	CRD AU 31/12/2018	INTERETS	CAPITAL
HLM ESTUAIRE DE LA SEINE	19 291 135,80	52,85%	14 156 049,19	356 063,81	831 746,72
LOGEO	1 375 035,67	4,84%	1 297 618,89	17 248,65	77 416,78
IMMOB BASSE SEINE	990 203,00	3,16%	844 439,25	12 217,91	73 160,92
LOGEAL IMMOBILIERE	6 031 649,89	17,91%	4 798 078,03	59 369,59	202 653,24
PLAINE NORMANDE	2 752 619,46	2,31%	619 956,35	17 477,79	56 058,18
SEMINOR	7 781 359,35	18,93%	5 070 414,13	93 009,68	256 336,42
TOTAL	38 222 003,17	100%	26 786 555,84	555 387,43	1 497 372,26

Répartition de la dette garantie 2018 par bénéficiaires

